Le Grand — T

Théâtre
de Loire—Atlantique

Délibération 2022-18

EPCC Le Grand T- théâtre de Loire-Atlantique
Approbation de la mise en place d'une prime d'aide à la reconversion

Vu l'arrêté du Préfet de la Région Pays de la Loire portant création de l'EPCC Le Grand T - théâtre de Loire-Atlantique en date du 14 octobre 2013,

Vu les articles 9, 13 et 14 des statuts de l'établissement,

Vu la délibération 2022-09 engageant une démarche de fusion entre l'EPCC le Grand T et l'association Musique et Danse en Loire-Atlantique pour un transfert effectif de l'association au sein de l'EPCC à l'horizon de janvier 2025.

Considérant que ce contexte de transformation est de nature à susciter chez les salariés de possibles souhaits de reconversion ne relevant pas du plan de formation du Grand T.

Considérant le souhait de la direction du Grand T et des représentants élus du personnel d'apporter un soutien aux salariés s'engeant dans un projet de reconversion professionnelle.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

APPROUVE :

- La mise en place d'une prime d'aide à la reconversion proposée conjointement par la directrice du Grand T et les représentants élus du personnel.

Cette prime bénéficiera aux salariés en CDI ayant au minimum 3 ans d'ancienneté au sein du Grand T ou au sein de MDLA (une fois le transfert des salariés effectués) engagés dans une formation de reconversion non éligible au CPF ou à tout autre dispositif de prise en charge.
L'enveloppe annuelle dédiée à cette prime est limité à 3.500 euros brut par an.

DELEGUE à la directrice du Grand T le soin de définir les modalités de versement et le montant maximal de la prime.

La direction de l'EPCC rendra compte de l'utilisation de cette prime chaque année.

Madame **Dominique Poirout**, Présidente de l'EPCC, et Madame **Catherine Blondeau**, directrice sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Fait à Nantes, le 09 décembre 2022
La Présidente de l'EPCC Le Grand T théâtre de Loire Atlantique,
Dominique Poirout

Transmis le

Affiché le

Préfecture de la Loire-Atlantique
ARRIVÉ le
12 DEC. 2022
SGCD - Courrier